

LA RUSSIE (ET L'URSS) : UN ÉLÉMENT DÉRANGEANT DES RELATIONS FRANCO-POLONAISES AU XX^E SIÈCLE

Frédéric Dessberg

Université Panthéon-Sorbonne – Paris I
Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan

ABSTRACT

RUSSIA (AND USSR): THE IRRITATING FACTOR IN THE FRENCH-POLISH RELATIONS IN THE 20TH CENTURY

During World War I the French authorities based their policy towards Poland on their current relations with the Russian ally. That is why France did not support the idea of Polish independence before spring 1917. Over the next two decades the priorities of Paris were to separate Germany from Russia and to strengthen Poland so that it could replace Russia in its role of the Eastern ally which would enfeeble Germany. It was in the interest of Paris that Warsaw had no conflicts in the East. After the French-Soviet diplomatic relations were established in 1924, the place of the Soviet Union in Europe became the bone of contention in the French-Polish relations. France wanted to include the Soviet Union in the policy of European security, which caused Poland's resentment. After 1944, the French-Polish relations were determined by the efforts on the part of France to increase its influence in the Eastern Europe. After 1989, together with the emergence of the pro-American policy of Warsaw, France became again more distanced towards Poland's Eastern policy which provoked conflicts with Russia.

Key words: alliances, Cold War, non-aggression pacts, collective security

Słowa kluczowe: sojusze, zimna wojna, pakt o nieagresji, bezpieczeństwo zbiorowe

En 1872, le général Adolphe Le Flô, ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, écrivait : « La question polonaise est [...] celle qui a été le plus grand obstacle à toute alliance sérieuse entre la France et la Russie et par conséquent, une de celles qui ont secondairement le plus contribué à nos malheurs ». À la veille de la Première Guerre mondiale, l'un de ses successeurs, Maurice Paléologue, voulait voir la Pologne comme une fidèle composante de l'empire russe allié : « La Pologne [...] ne cherche plus à s'affranchir du joug russe [...] Après n'avoir longtemps vu dans le Tsar qu'un bourreau, elle le considère aujourd'hui comme son protecteur naturel,

son recours suprême contre le germanisme »¹. La Pologne, qui n'existait pas en tant qu'État, était au XIX^e siècle un élément dérangeant des relations franco-russes dans la mesure où la République pouvait avoir tendance à mettre en avant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. La plus grande prudence s'imposait toutefois dans cette question, en particulier de la part des partisans d'un rapprochement avec la Russie, dont les auteurs des deux citations faisaient partie. Au XX^e siècle en revanche, nous assistons au phénomène inverse. Après la révolution russe et à l'issue de la Grande Guerre, la France alliée et soutien de la République polonaise, voyait en elle une alliée de rechange à la place de la Russie défaillante. Elle tenait en effet toujours compte du poids que la Russie, devenue soviétique, devait continuer à occuper en Europe en tant que puissance.

La géopolitique demeurant déterminante tout au long du XX^e siècle, les éléments de continuité apparaissent nettement dans la question du rapport avec une Russie (et donc une Union soviétique) perçue comme une menace pour la paix en Europe. Le facteur russe influence également les préoccupations de Paris au sujet de la sécurité de la Pologne, mais également la perception française de la Pologne comme un acteur incontournable de la politique européenne.

UN SOUTIEN FRANÇAIS MAIS PRUDENT AU NOUVEL ALLIÉ POLONAIS

Un véritable tournant a lieu dans la politique française pendant la Première Guerre mondiale. Les dirigeants français déterminent alors leur politique polonaise conformément aux intérêts géopolitiques supposés de la France et non en fonction du principe des nationalités. Aussi n'apportent-ils pas de soutien véritable à l'indépendance de la Pologne avant le printemps 1917². Jusque-là, la question polonaise est soumise à celle d'une Russie forte pouvant remplir son rôle d'alliée de la France. Il convient donc de ne pas heurter le gouvernement du Tsar. Rares sont les hommes politiques qui, comme Édouard Herriot, député et maire de Lyon, en appellent depuis 1915 à une Pologne véritablement polonaise et non russe, autrichienne ou allemande. Avec prudence, les gouvernements français successifs, dont celui d'Aristide Briand, poussent la Russie à accorder l'autonomie à la Pologne, dans le but de contrecarrer les plans allemands mais ils en laissent toujours l'initiative à Saint-Petersbourg.

Paris approuve la déclaration d'indépendance de la Pologne émise par le gouvernement provisoire russe en mars 1917 mais la prudence reste de mise. Ce n'est

¹ Ces deux citations, sont extraites des *Documents Diplomatiques Français* et commentées dans J.W. Borejsza, *De Vienne à Versailles, la France et l'Europe face aux questions polonaises* [dans :] *La Pologne et l'Europe, du partage à l'élargissement (XVIII^e-XXI^e siècles)*, dir. I. Davion, J. Kłoczowski, G.-H. Soutou, PUPS, Paris 2007, p. 57-89.

² Sur l'évolution de la politique française dans cette période, voir notamment : G. de Castelbajac, *La France et la question polonaise (1914-1918)* [dans :] *Recherches sur la France et le problème des nationalités pendant la Première Guerre mondiale (Pologne - Lithuanie - Ukraine)*, dir. G.-H. Soutou, PUPS, Paris 1995, p. 50-104.

qu'à partir de mai-juin 1917 que la France s'inscrit résolument dans un soutien à la formation du nouvel État polonais, en appuyant le programme d'Erasm Piltz, en favorisant la formation d'une armée polonaise en France et en soutenant le Comité national polonais de Roman Dmowski. Il s'agit donc de favoriser les Polonais ayant joué le jeu de l'Entente, c'est-à-dire ne s'étant pas opposés à la Russie. En effet, les priorités de Paris au tournant de 1917 et 1918 s'inscrivent pour deux décennies : séparer l'Allemagne de la Russie (au moment où la paix est signée entre les deux pays) et favoriser l'émergence d'une Pologne forte capable de remplacer l'allié russe contre l'Allemagne. L'objectif d'une Pologne forte est scandé par les dirigeants français, c'est le maître-mot au Quai d'Orsay, au ministère de la Guerre³. La Pologne doit être forte dans l'intérêt français surtout lorsqu'à partir de la fin de 1918, Clemenceau rappelle que dans sa recherche continue d'une alliance à l'Est de l'Allemagne, la France a choisi la Pologne et la Bohême en lieu et place de la Russie⁴. Or, la Pologne doit davantage servir de rempart contre l'Allemagne que contre la Russie. Il reste d'ailleurs qu'une Russie forte, même révolutionnaire, reste une possibilité à envisager avec utilité contre l'Allemagne. Il est donc dans l'intérêt de Paris de détourner Varsovie de tout conflit à l'Est, principalement avec la Russie, pour qu'elle reste disponible face à l'Allemagne.

Au moment de la guerre de 1919-1920 entre la Pologne et la Russie soviétique, les points de vue français et britannique d'une part, polonais de l'autre, sont difficilement compatibles. Paris soutient Varsovie avec prudence. Certains historiens, surtout polonais, dont Mariusz Wołos⁵, davantage que les historiens français, ont montré cette ambiguïté très visible dans les archives diplomatiques françaises. En 1919 et 1920, le *Quai d'Orsay* ne cesse de condamner les désirs d'expansion de Józef Piłsudski dans des régions non peuplées de Polonais. La raison en est qu'une Pologne trop étendue à l'Est risque de conduire Moscou à s'entendre avec l'Allemagne contre la Pologne. Cette crainte apparaît notamment dans une note du début de l'année 1920 : « Il n'est pas dans notre intérêt [que la Pologne] s'étende trop à l'Est dans des régions qui n'ont rien de polonais. Ce serait réunir contre elle et contre nous la Russie de l'avenir et l'Allemagne⁶ ».

Après la victoire polonaise d'août 1920, à une époque où les frontières en Europe orientale n'ont pas encore été fixées et sont souvent conditionnées à des faits accomplis, la modération reste le maître-mot de la diplomatie française. Ses conseils s'adressent toujours en premier lieu au maréchal Piłsudski. Ainsi, au moment où Varsovie recherche une alliance avec Paris, conclue en février 1921, on craint toute

³ J. Wala, *Une Pologne forte dans la nouvelle Europe vue par la France : unité nationale et protection des minorités* [dans :] *La Pologne et l'Europe, du partage à l'élargissement (XVIII^e-XXI^e siècles)*, dir. I. Davion, J. Kłoczowski, G.-H. Soutou, PUPS, Paris 2007, p. 111-118.

⁴ Pour un bref résumé de ces questions : É. du Réau, *L'Ordre mondial de Versailles à San Francisco, juin 1919-juin 1945*, PUF, Paris 2007, p. 65-67.

⁵ Voir notamment l'article : M. Wołos, *Le Point de vue polonais sur la coopération de la France dans la guerre polono-bolchevique* [dans :] *Les Horizons de la politique extérieure française*, dir. F. Dessberg, É. Schnakenbourg, P.I.E.-Peter Lang, Bruxelles 2011, p. 327-336.

⁶ Note de M. Grenard du 24 janvier 1920 [dans :] *Documents Diplomatiques Français* (DDF), 1920, t. 1, Imprimerie nationale, Paris 1997.

action militaire à l'Est qui risquerait de détourner les Polonais de leur fonction d'alliés de revers. Il convient en même temps d'éviter de se laisser entraîner dans un conflit provoqué par une Russie revancharde. Les pourparlers de Riga, puis l'occupation de Vilnius en octobre 1920, sont vus comme une marque de la « mégalomanie polonaise », selon l'expression d'un diplomate français ou encore comme l'expression de l'action « fédéraliste » de la Pologne⁷. C'est pourquoi la France refuse d'apporter sa garantie aux frontières orientales de la Pologne. Paris demeure résolue à défendre l'indépendance de la Pologne mais pas forcément ses frontières, en tout cas orientales. La recherche de la stabilité nécessite le *statu quo* territorial, or, le traité de Riga n'a pas mis fin au sentiment d'insécurité qu'éprouvent les voisins occidentaux de la Russie, d'où l'obligation pour Paris de les appuyer en matériel militaire. Mais il n'est plus question de modifier la carte de ces régions de confins, dans lesquelles il faudra compter sur le retour de la puissance russe. L'alliance militaire franco-polonaise de 1921 n'a d'ailleurs qu'une signification antiallemande du côté français. Face à la Russie soviétique, l'alliance défensive entre la Pologne et la Roumanie doit contribuer à assurer la sécurité de ces deux alliés. Paris a d'ailleurs fait en sorte, dès 1919, qu'ils aient une frontière commune.

LE TRIANGLE DANS L'ÉLABORATION D'UN SYSTÈME DE SÉCURITÉ COLLECTIVE

Le rétablissement de relations diplomatiques entre la France et la Russie (devenue Union soviétique) survient en 1924, soit deux ans après la confirmation d'une réelle complicité germano-soviétique conclue au traité de Rapallo. Le président du Conseil Herriot indique, pour rassurer Varsovie et les autres postes diplomatiques, qu'il s'agit d'une action « en faveur de toute l'Europe orientale qui ne peut que gagner en sécurité à cette mesure », en précisant que la décision française ne l'engage pas dans une éventuelle reconnaissance du traité de Riga⁸. Dans ces conditions, Varsovie recherche des contreparties en matière de sécurité et met en avant le lien franco-polonais, notamment à travers des conversations militaires et l'élévation des légations polonaise et française au rang d'ambassade. Paris s'est alors engagée dans la voie diplomatique préconisée par Londres de la sécurité collective, de la négociation entre grandes puissances conduisant aux accords de Locarno et de la réconciliation avec l'Allemagne. Dans ce cadre diplomatique, la tendance française à refuser de se laisser impliquer dans un éventuel conflit entre Moscou et Varsovie s'accroît. En cas de conflit à l'Est, la promesse d'assistance française est d'ailleurs extrêmement limitée. L'inca-

⁷ Lettre du colonel Chardigny à Léon Bourgeois, 30 janvier 1921 [dans :] DDF, 1921, t. 1, P.I.E.–Peter Lang, Bruxelles 2004, p. 84.

⁸ Archives du ministère des Affaires étrangères français (AMAE), Série 1918–1940, Pologne, art. 134, Note du 18 juin 1924 ; *ibidem*, France-Russie, art. 356, Herriot à de Panafieu, 22 octobre 1924 ; *ibidem*, Pologne-Russie, art. 300, de Panafieu à Herriot, le 25 octobre 1924.

pacité française à assurer l'approvisionnement de la Pologne et la crainte d'entrer en conflit avec la Russie expliquent la position française.

Pour régler les questions de sécurité en Europe orientale, selon le *credo* de Paris, la sécurité doit être collective. La France peut agir mais pas seule. Par ailleurs, les Soviétiques et les Polonais éprouvent l'intérêt de réchauffer leurs relations. L'idée d'un pacte de non-agression est évoquée dès l'été 1924, elle est ensuite abordée de façon concrète entre les chefs de la diplomatie polonaise, Aleksander Skrzyński et soviétique, Georgi Tchitcherine, au début de 1925⁹. On progresse toutefois difficilement en raison des divergences sur la forme de l'accord. Varsovie, qui tient à jouer un rôle de puissance régionale, souhaite un pacte avec l'URSS englobant la Roumanie et les États baltes. Moscou, qui veut dissoudre un possible front uni et isoler ses voisins, demande des accords bilatéraux que Paris garantirait. Les Soviétiques cherchent alors à utiliser l'alliance franco-polonaise pour parvenir à la signature d'un pacte de non-agression avec la Pologne. Ils peuvent compter sur l'ambassadeur de France à Moscou, Jean Herbet, qui encourage le *Quai d'Orsay* à « aider à créer une garantie de paix entre la Pologne et l'URSS »¹⁰. Mais Paris se méfie de la « manœuvre soviétique » visant, par une clause de neutralité, à réduire les avantages que la Pologne peut tirer de ses alliances avec Paris et Bucarest et de sa participation à la SDN¹¹. Le *Quai d'Orsay* se limite donc à conseiller l'entente avec Moscou, sans rien garantir.

Ces questions, englobées sous le terme de « Locarno oriental » sont l'objet de stériles négociations jusqu'aux pactes de non-agression polono-soviétique et franco-soviétique de 1932. Paris cherche à soutenir Varsovie dans son approche globale et de fait, les gouvernements français successifs n'opèrent pas de rapprochement significatif avec Moscou. Toutefois, la question qui oppose de manière feutrée Paris et Varsovie tient à la place de l'URSS en Europe : de manière progressive, les Français souhaitent intégrer les Soviétiques dans les questions de sécurité en Europe. C'est visible lorsqu'Aristide Briand propose en vain à Georgi Tchitcherine, dès le lendemain des Accords de Locarno, d'intégrer la Société des nations, c'est-à-dire d'adopter les principes libéraux en matière internationale. L'extrême méfiance de Moscou envers la SDN, vue comme une organisation essentiellement dirigée contre l'URSS, participe au refus soviétique d'adhérer au nouveau système international que la Pologne, elle, a adopté et sur lequel la diplomatie polonaise s'appuie.

La volonté française d'impliquer l'URSS dans les questions de sécurité en Europe vise à intégrer une menace éventuelle, après l'adhésion de l'Allemagne à la SDN. Cette proposition est également visible dans le contexte du développement du pacifisme. Le Pacte Briand-Kellogg de 1928 et le Protocole Litvinov de 1929 permettent de rêver à une entente générale. Toutefois, pour des raisons de politique intérieure française (propagande communiste, problème de l'ancienne dette tsariste) aussi bien qu'en raison du contexte soviétique (lutte entre Staline et Trotski) et de l'attitude de Moscou vis-à-vis des puissances occidentales, le rapprochement franco-soviétique

⁹ Voïkov (représentant de l'URSS à Varsovie) à Narkomindel [dans :] *Dokumenty vneshnei politiki SSSR (DVP SSSR)*, t. 8, n° 47, le 30 janvier 1925, p. 104-106.

¹⁰ AMAE, art. 302, Dépêche n° 74 d'Herbet à Briand, le 25 août 1928, f. 72-74.

¹¹ Ibidem, Dépêche n° 208 de Jules Laroche à Briand, le 5 septembre 1926, f. 78-79.

n'a pas lieu. Du côté du gouvernement polonais, dans la deuxième moitié des années 1920, si l'on admet la politique genevoise (c'est surtout le cas avec le ministre Aleksander Skrzyński mais cela reste encore vrai avec August Zaleski, à la suite de la prise du pouvoir par le maréchal Piłsudski), on reste très réticent à ce mouvement visant à intégrer l'URSS dans le système politique européen.

On peut quand même conclure que dans cette période, une certaine solidarité perdue entre Paris et Varsovie. Pendant que Jules Laroche, l'ambassadeur français à Varsovie, pousse le gouvernement polonais dans ses relations avec Moscou et avec la Lithuanie, Herbette n'est pas suivi dans ses tentatives de rapprochement franco-soviétique. Il faut conserver un front uni en Europe centrale pour séparer Berlin de Moscou¹².

LA RELATION SOVIÉTIQUE DANS L'ÉLOIGNEMENT FRANCO-POLONAIS DU DÉBUT DES ANNÉES TRENTE

La méfiance dans le triangle persiste et la situation évolue vers un rapprochement franco-soviétique éphémère, dans la première moitié des années 1930. Cette évolution est due aux déceptions françaises du côté allemand. Les tendances révisionnistes en Allemagne, notamment en matière de désarmement¹³, opposent alors Paris et Berlin, mais l'orientation de la politique polonaise est un autre facteur d'explication. Pour l'historiographie française, influencée jusqu'à aujourd'hui par le témoignage de Léon Noël, ambassadeur à Varsovie de 1935 à 1939, le colonel Józef Beck a imprimé à la politique polonaise une orientation pro-allemande entre 1934 et 1938. Il serait également responsable de l'échec de la tentative d'alliance franco-anglo-soviétique de l'été 1939¹⁴. Les historiens polonais, quant à eux, évaluent aujourd'hui sa politique de manière plus positive, c'est-à-dire qu'ils affirment une réelle volonté de mener une politique équilibrée entre l'Allemagne et l'Union soviétique¹⁵. Qu'elles qu'aient été les intentions et les difficultés de Beck, une politique d'équilibre international est par nature difficile à tenir. Dans le cas de la politique polonaise, la balance a clairement

¹² Sur ces questions, je me permets de renvoyer à mon ouvrage: F. Dessberg, *Le Triangle impossible. Les relations franco-soviétiques et le facteur polonais dans les questions de sécurité en Europe (1924-1935)*, P.I.E.–Peter Lang, Bruxelles 2009.

¹³ On peut se référer à l'ouvrage: M. Vaïsse, *Sécurité d'abord. La politique française en matière de désarmement, 9 décembre 1930-17 avril 1934*, A. Pédone, Paris 1981.

¹⁴ L. Noël, *Polonia Restituta. La Pologne entre deux mondes*, Publications de la Sorbonne, Paris 1984.

¹⁵ Parmi les contributions récentes: M. Kornat, *The Policy of Equilibrium and Polish Bilateralism, 1934-1939* [dans:] *Reflections on Polish Foreign Policy*, dir. J. Micgiew, P. Wandycz, Polish Institute and East Central European Center at Columbia University, New York 2005, p. 47-88; A.M. Cienciala, *La politique étrangère de la Pologne dans la période de l'Appasement et des révisions des traités. Les vues et la politique du maréchal Piłsudski et du colonel Beck, 1933-1939* [dans:] *La Pologne et l'Europe, du partage à l'élargissement (XVIII^e-XXI^e siècles)*, dir. I. Davion, J. Kłoczowski, G.-H. Soutou, PUPS, Paris 2007, p. 119-146.

penché du côté de l'Allemagne, comme l'a montré la déclaration de non-agression germano-polonaise de janvier 1934, négociée depuis des semaines par l'ambassadeur polonais à Berlin, Józef Lipski. Cette préférence a duré jusqu'à l'expression de plus en plus agressive des revendications d'Hitler sur Dantzig, au début de 1939, sans que cela se traduise pour autant, de la part de Beck, par un rapprochement avec Moscou. En tout cas, Piłsudski et Beck ont veillé à obtenir la meilleure atmosphère possible, ce qui supposait d'éviter les complications dans les relations internationales, à commencer avec l'Union soviétique. Il s'agissait de faire reconnaître à la Pologne sa place dans l'arène internationale, sans dépendance vis-à-vis d'une autre puissance : « La Pologne est un sujet et non un objet de la politique extérieure », déclare le colonel Beck.

Concrétisée par la signature de pactes de non-agression franco-polonais et polono-soviétique en 1932, par l'échange d'attachés militaires entre Paris et Moscou et par la participation de Moscou à la Conférence économique de Londres en 1933, par l'adhésion de l'URSS à la Société des nations en 1934 et, en dernier lieu, par la signature du pacte d'assistance mutuelle franco-soviétique de 1935, cette intégration de l'Union soviétique à la politique européenne semble trouver une confirmation. Mais dans cette période, Paris et Varsovie se séparent sur la question des relations avec l'Allemagne et de la sécurité collective. Les efforts diplomatiques menés par le *Quai d'Orsay* pour réaliser un « Locarno oriental » unissant notamment l'Union soviétique, l'Allemagne et la Pologne se heurtent à l'hostilité des deux dernières.

En novembre 1932, après la démission d'August Zaleski, la nomination à la tête du ministère des Affaires étrangères du colonel Beck, qui passe pour un confident de Piłsudski hostile à la France, est une conséquence du contentieux franco-polonais. Le désaccord porte notamment sur la volonté française d'intégrer l'Union soviétique dans la sécurité européenne, surtout marquée par la politique d'Édouard Herriot et de Joseph Paul-Boncour en 1932 et 1933. Si bien qu'en dépit des apparences, au moment où la diplomatie française conclut un pacte de non-agression avec les Soviétiques, après que Varsovie en ait fait de même quelques mois plus tôt, cette dernière éprouve le sentiment d'avoir été lâchée par Paris. Depuis 1924 au moins, les relations entre Paris et Moscou sont ainsi véritablement au cœur du refroidissement franco-polonais, beaucoup plus que la réconciliation franco-allemande.

De façon attendue, le gouvernement polonais éprouve la plus extrême méfiance envers le projet de pacte oriental porté par Louis Barthou et pour son prolongement que constitue le rapprochement bilatéral franco-soviétique. Toutefois, Louis Barthou croit toujours en la sécurité collective et n'a certainement pas à l'esprit la conclusion d'une alliance bilatérale avec Moscou, quoiqu'en en dise l'historiographie française classique¹⁶. Ajoutons que la confiance polonaise envers Paris s'est largement détériorée depuis le projet mort-né de Pacte à Quatre qui marquait un véritable retour au concert des Puissances et depuis les débats de Genève sur le désarmement. De toute évidence, Paris n'accepte pas la politique polonaise d'équilibre, volontiers qualifiée

¹⁶ Le témoignage ultérieur de Charles Corbin, ambassadeur de France à Londres, précise en effet que Louis Barthou souhaitait inclure l'Allemagne dans le projet de pacte oriental afin d'éviter un accord franco-soviétique. Document n° 222, le 30 juin 1936 [dans :] DDF, 1932-1939, 2^e série, t. 2 (1^{er} avril-18 juillet 1936), Peter Lang, Bruxelles 2005, p. 340.

de « prétendue » dans les documents français. Il est particulièrement reproché au maréchal Piłsudski et au colonel Beck de jouer le jeu de l'Allemagne en refusant la politique de sécurité collective à laquelle adhère alors Moscou, sous l'impulsion du commissaire aux Affaires étrangères, Maxim Litvinov¹⁷.

L'adhésion soviétique à l'organisation genevoise est l'occasion pour le colonel Beck de rejeter le traité sur les minorités de 1919, Moscou pouvant désormais se réserver le droit d'intervenir dans les affaires intérieures polonaises, en particulier au sujet des minorités biélorusse et ukrainienne¹⁸. Certes, les Polonais expriment seulement leur refus de coopérer dans le cadre de la SDN au sujet des minorités mais cette attitude est perçue comme un rejet formel. Là encore, il faut voir dans la décision de Beck une volonté de marquer le statut de puissance d'une Pologne indépendante¹⁹. Après la fin de non-recevoir exprimée envers le pacte oriental par l'Allemagne, puis par la Pologne, en septembre 1934, le successeur de Barthou, Pierre Laval, reprend en vain les négociations. Beck accepte difficilement l'entrée de l'Union soviétique dans les affaires européennes. Il se retire du projet après la signature du pacte d'assistance mutuelle franco-soviétique de mai 1935, qui n'est pourtant pas une alliance militaire. Il refuse également les demandes françaises de rapprochement avec la Tchécoslovaquie et d'adhésion à la Petite Entente.

L'URSS représente donc depuis 1924 un facteur dissolvant dans les relations franco-polonaises. Varsovie doute en effet sérieusement de la volonté de Paris de lui prêter concrètement assistance, sinon en cas d'agression allemande, du moins en cas de conflit avec l'Union soviétique. Pour sa part, le *Quai d'Orsay* voit dans la politique « piłsudskiste » et dans la faible qualité des relations entre Moscou et Varsovie une volonté de cette dernière d'acheter la paix au prix de concessions envers l'Allemagne nazie et, en conséquence, de s'engouffrer dans une politique non seulement hostile à la ligne française mais encore contraire aux intérêts polonais eux-mêmes.

L'UNION SOVIÉTIQUE COMME IMPOSSIBLE ALLIÉE ET LE DIFFICILE PARTENARIAT FRANCO-POLONAIS

Les relations franco-polonaises restent ambiguës dans la deuxième moitié des années 1930. La question la plus litigieuse est celle du passage de troupes soviétiques à travers le territoire polonais en cas d'agression allemande. Le refus des dirigeants polonais est considéré à Paris comme l'expression de la volonté du colonel Beck, digne héritier du maréchal Piłsudski sur ce sujet. En mai 1935, en visite à Varsovie avant de se rendre à Moscou, puis à l'occasion des obsèques du maréchal Piłsudski,

¹⁷ F. Dessberg, *Le Triangle impossible...*, 3^e partie.

¹⁸ « Journal de Genève » du 3 septembre 1934, *La Pologne et la candidature soviétique*.

¹⁹ B. Michel, *Le Rejet du traité des minorités par la Pologne, 13 septembre 1934* [dans :] *La Pologne et l'Europe, du partage à l'élargissement (XVIII^e-XXI^e siècles)*, dir. I. Davion, J. Kłoczowski, G.-H. Soutou, PUPS, Paris 2007, p. 167-176.

Pierre Laval cherche à rassurer ses interlocuteurs polonais, à les persuader que le pacte d'assistance mutuelle a été vidé de toute substance par son refus de l'assortir d'une convention militaire²⁰. Dans l'esprit de Laval, il s'agit surtout d'exercer une pression sur les Allemands avec lesquels il compte bien ne pas renoncer à négocier. Il profite d'ailleurs de son séjour à Varsovie pour s'entretenir longuement avec Göring. L'intention française reste de laisser la porte ouverte à la réalisation d'un pacte oriental incluant la Pologne et l'Allemagne. Cette démarche s'inscrit dans la logique de la sécurité collective et doit contribuer à ce que l'URSS puisse éventuellement fournir une aide matérielle aux alliés de l'Est. Laval, répondant aux questions de Beck, saisit également l'occasion de renouveler verbalement sa foi dans la solidité de l'alliance franco-polonaise. Il s'agit donc de jouer sur tous les tableaux à la fois sans véritablement se lier bilatéralement par des accords véritablement concrets. Laval avait ainsi insisté auprès de Beck sur sa volonté de ne pas rester « en tête-à-tête » avec l'Union soviétique²¹.

Dans leur majorité, les militaires français se refusent également au choix de l'alliance russe mais l'approfondissement des relations militaires franco-polonaises n'est pas non plus à l'ordre du jour. Dans ce domaine, les entretiens de Rambouillet de 1936 marquent également un échec français. Pour le gouvernement polonais, il convient d'en revenir à l'esprit de la convention de 1921 en effaçant les effets des accords de Locarno. Toute concession vers une prise en compte de la Tchécoslovaquie et de l'Union soviétique comme alliés potentiels est donc exclue²². Avant la signature des accords, le 5 septembre, Léon Blum demande à ce que les fonds accordés ne soient pas utilisés contre l'Union soviétique ou la Tchécoslovaquie mais aucune assurance concrète n'est donnée. Paris abandonne donc la perspective de faire évoluer l'alliance franco-polonaise dans un cadre plus large incluant Moscou et Prague, de même que s'éloigne la perspective d'une coopération militaire polono-soviétique.

Après l'épisode de la conférence de Munich, au cours duquel l'opinion française redouble de méfiance envers l'URSS mais en même temps considère la Pologne comme une alliée objective d'Hitler, la diplomatie française se résigne à tenter une recherche d'alliance tripartite avec Londres et Moscou sans intégrer la Pologne²³. La diplomatie française n'a pas voulu croire aux déclarations de Litvinov selon lesquelles l'URSS était prête à remplir ses obligations envers la Tchécoslovaquie, et donc à intervenir militairement contre l'Allemagne²⁴. Dans l'agitation diplomatique

²⁰ AMAE, URSS, art. 982, Voyage de Laval à Moscou et à Varsovie.

²¹ Ibidem, Jules Laroche (ambassadeur de France à Varsovie) au ministère, le 12 mai 1935, f. 184–186.

²² J. Szembek (comte), *Journal, 1933–1939*, Plon, Paris 1952, p. 205–206.

²³ Comme exemple de la méfiance française envers Varsovie, on peut citer une remarque du général Gamelin : « Sans rompre ouvertement notre alliance, on est en droit de se demander s'il n'y aurait peut-être pas intérêt, à ne plus paraître chercher les bons offices de la Pologne [...] En tout cas, sur le plan militaire, le problème se pose de savoir s'il faut désormais continuer à fournir à la Pologne du matériel moderne, au détriment de nos propres besoins ». Document n° 89, Gamelin à Daladier, le 12 octobre 1938 [dans :] DDF, 2^e série, t. 12, Paris, Imprimerie nationale, p. 154–156.

²⁴ Face à la tendance historique qui considère que l'URSS ne serait pas sortie d'une attitude isolationniste au moment de la crise de Munich, des historiens considèrent que les dirigeants soviétiques

provoquée par l'invasion de la Tchécoslovaquie, en mars 1939, Londres et Paris veulent montrer leur volonté de résister à Hitler mais en dirigeant l'attention sur la Pologne et la Roumanie. Pour la diplomatie et l'état-major français, comme le souligne Léon Noël, Varsovie doit évaluer elle-même la nature de l'aide soviétique, laquelle pourrait se limiter à du matériel militaire et à des matières premières²⁵. Quant à la Grande-Bretagne, en garantissant la Pologne après de fausses rumeurs de guerre consécutives au dépècement de l'État tchécoslovaque, elle entend créer un front oriental entre l'Allemagne et l'Union soviétique.

Dans le même temps, Londres reprend la proposition de Litvinov d'une conférence réunissant l'URSS, la Grande-Bretagne, la France, la Pologne et la Roumanie mais pour le colonel Beck, accepter une telle configuration reviendrait à lancer un défi à l'Allemagne, ce à quoi il se refuse. D'autre part, un tel accord provoquerait une implication de l'Union soviétique dans la politique européenne, ce qui serait contraire à la politique polonaise telle qu'elle a pratiquement toujours été depuis le début des années vingt. On touche là un autre différend avec la politique française. Lors de son séjour à Londres du début avril, Beck refuse de s'exprimer sur la question d'un soutien à apporter à la Roumanie, de même qu'à s'engager dans un accord anglo-polonais. Ce traité ne sera d'ailleurs signé que le 25 août 1939²⁶. Le colonel estime en effet que les rapports germano-polonais ne sont pas encore dans l'impasse sur la question de Dantzig, ce qui peut être considéré comme une erreur de jugement, lorsque l'on connaît les intentions d'Hitler à cette époque. Beck laisse d'ailleurs Paris comme Londres dans l'ignorance de ces difficultés. Ce qu'il recherche avant tout, c'est un accord politique uniquement dissuasif, qu'il a d'ailleurs en partie obtenu avec la garantie britannique.

Dans les négociations menées par Londres et Paris avec Moscou à partir d'avril 1939, le principe d'une aide soviétique est évoqué. Il faut dire qu'à ce moment, l'assistance réelle que les Soviétiques voudraient apporter à leurs voisins occidentaux ne convainquent ni le *Quai d'Orsay*, ni le *Foreign Office*. Mais pour un homme comme Georges Bonnet, la garantie récemment apportée par Londres et Paris à Varsovie et Bucarest n'est qu'un atout à abattre à la table des négociations avec les Soviétiques en même temps qu'un semblant de résistance à Hitler destiné à l'opinion mondiale et aux alliés de l'Est.

Au moment où Bonnet transmet son contre-projet à la diplomatie soviétique, il reçoit de l'ambassadeur Łukasiewicz un projet de protocole sur l'alliance franco-polonaise. À Paris, à la mi-mai, la visite du général Tadeusz Kasprzycki a lieu pendant que Bonnet consulte l'ambassadeur soviétique Surits. Pour la partie française, ces en-

étaient décidés à une intervention pour peu que Paris et Londres passent à l'action. Pour cette tendance récente, voir M. J. Carley, *Only the USSR Has... Clean Hands : The Soviet Perspective on the Failure of Collective Security and the Collapse of Czechoslovakia, 1934-1938*, « Diplomacy and Statecraft » 2010, Part 1, 21 : 3, p. 202-225 et Part 2, 21 : 3, p. 368-396.

²⁵ AMAE, URSS, art. 1019, Dépêche n° 230 de Léon Noël à Georges Bonnet, le 1^{er} mars 1939, f. 27-30.

²⁶ H. Rollet, *La Pologne au XX^e siècle*, Pédone, Paris 1984, p. 311-314.

tretiens ont surtout valeur de démonstration auprès des Britanniques²⁷. Ils débouchent finalement sur un accord politique que Bonnet, prétextant l'absence de mention du problème de Dantzig, refuse de signer. Hitler a déjà dénoncé la déclaration de non-agression de 1934 mais l'accord ne sera signé que le 4 septembre, après le début de l'invasion de la Pologne par la Wehrmacht²⁸.

Cet échec est révélateur du caractère ambigu des relations franco-polonaises dans les années 1930. La France, les Polonais le savent et l'attitude française de septembre le prouve, n'a ni la capacité ni la volonté d'intervenir militairement au secours de la Pologne. Le gouvernement français a tôt fait d'accuser Moscou de duplicité et Varsovie d'aveuglement pour expliquer l'invasion et la défaite de la Pologne. Pourtant, le refus de trouver les conditions nécessaires à une alliance avec l'Union soviétique, liée au désir de suivre la politique britannique et la volonté de trouver un arrangement possible avec Hitler sont des facteurs d'explication plus plausibles. Tant pis pour la Pologne, dit-on à plusieurs reprises, si elle se confine dans l'isolement et là, c'est la responsabilité du colonel Beck qui est montrée.

Paris, comme l'avoue Léon Noël, ne considère pas le successeur de Piłsudski comme un véritable allié. La France ne considère pas non plus la Pologne comme une grande puissance et Édouard Daladier prend surtout en considération l'Allemagne et l'Union soviétique. Ne souligne-t-il pas, le 16 septembre, son opposition à toute protestation contre Moscou en cas d'invasion soviétique du territoire polonais, de peur de voir l'URSS définitivement séparée des puissances occidentales²⁹ ? Après l'invasion soviétique, l'attitude française semble en retrait par rapport à Londres. L'humeur reste à la résignation et à une compassion toute relative, telle qu'elle est exprimée par Léon Noël avec des larmes de crocodile : « [...] lamentable exode qui marque la fin d'une Pologne de Piłsudski ou, tout au moins, (celle) de ses présomptueux disciples »³⁰.

GUERRE MONDIALE ET GUERRE FROIDE : LE POIDS DE L'URSS

La Pologne reste soumise aux objectifs stratégiques franco-britanniques de long terme pendant la « drôle de guerre » et aux objectifs alliés pendant l'ensemble de la Deuxième Guerre mondiale. L'agression soviétique contre la Pologne du 17 septembre 1939 n'a été une surprise ni pour Paris ni pour Londres, notamment parce que la concentration de troupes sur la frontière occidentale de l'Union soviétique avait été observée. Le chargé d'affaires français à Moscou, Jean Payart, l'avait prévue,

²⁷ M. Gmurczyk-Wrońska, *Polska – niepotrzebny aliant Francji?*, Neriton, Warszawa 2003, p. 99–100.

²⁸ H. Rollet, op. cit., p. 316.

²⁹ AMAE, URSS, art. 1019, Télégramme de Daladier à Corbin, le 16 septembre 1939.

³⁰ Ibidem, Télégramme de Léon Noël au ministère, le 19 septembre 1939. Sur les relations entre Paris et Varsovie en 1939, voir Y. Beauvois, *Les Relations franco-polonaises pendant la « drôle de guerre »*, L'Harmattan, Paris 1989.

l'état-major de l'armée française l'avait également envisagée. C'est dans cette perspective que le général Gamelin observe l'impossibilité polonaise de résister dès le 8 septembre. Il est désormais certain pour lui que la Pologne est perdue, comme il le signifie au chef de l'état-major de l'armée britannique³¹.

Il apparaît ensuite pour la France Libre que les relations franco-polonaises doivent être conditionnées aux relations avec l'URSS, alliée la plus efficace contre un éventuel relèvement allemand à partir de 1941. Cela passe par une acceptation d'une zone de sécurité pour l'URSS dès 1943. C'est notamment visible avec le général de Gaulle qui, bien qu'il défende le principe d'élections libres en Europe orientale devant Staline, accepte de reconnaître le Comité de Lublin pour obtenir l'alliance militaire avec l'Union soviétique en décembre 1944. Il subordonne ainsi sa politique polonaise à sa politique soviétique puisqu'en reconnaissant la ligne Oder-Neisse, il accepte aussi les annexions soviétiques au détriment de la Pologne. Toutefois, en 1945, Paris reste prête à renouer un réseau en Europe orientale rappelant les alliances bilatérales d'avant-guerre afin de mieux contrôler l'Allemagne et à ne pas laisser Varsovie seule face à l'URSS. Mais cette réminiscence de l'entre-deux-guerres s'estompe dès le moment où commence la guerre froide³².

En 1947, une alliance franco-polonaise aurait en effet signifié une entrée de la France dans le système soviétique, ou en tout cas un éloignement des alliés anglo-saxons, au moment où les relations bilatérales entre Paris et Varsovie se détériorent et disparaissent. Il reste que dans ces années de guerre froide, les relations franco-polonaises sont émaillées d'incidents, même si les relations culturelles parviennent à subsister³³. La France n'entretient alors ses relations avec la Pologne qu'en tant que pays membre du bloc soviétique. Toutefois, certains dirigeants de la IV^e République comme Georges Bidault et Robert Schuman, n'ont pas renoncé à renouer des relations avec la Pologne en dépit du communisme, en servant d'intermédiaire entre la Pologne et le Vatican en 1947 et 1948. D'autres, au début des années 1950, veulent renouer avec la politique d'influence en Europe orientale, avec l'espoir de voir l'ancien allié se démarquer de l'URSS. Cette tendance à négliger le poids du communisme et à vouloir favoriser les intérêts de la France en Europe orientale est ensuite illustrée par le général de Gaulle, lors de son voyage en Pologne en 1967. Pour lui, la Pologne reste le pivot en Europe centrale sur lequel la France doit s'appuyer pour parvenir à un véritable équilibre européen. C'était faire trop peu de cas de la véritable emprise du communisme et de l'Union soviétique en Pologne, même s'il

³¹ Service Historique de la Défense, Département de l'Armée de Terre 5N 580/1, Gamelin à Ironside, le 18 septembre 1939.

³² Pour la période 1945–1989, je suis les conclusions de G.-H. Soutou, *La Place de la Pologne dans la politique extérieure française pendant la Guerre froide* [dans :] *La Pologne et l'Europe, du partage à l'élargissement (XVIII^e–XXI^e siècles)*, dir. I. Davion, J. Kłoczowski, G.-H. Soutou, PUPS, Paris 2007, p. 249–274.

³³ D. Jarosz, M. Pasztor, *Conflits brûlants de la guerre froide. Les relations franco-polonaises de 1945 à 1954*, Lavauzelle, Panazol 2005.

faut considérer que pour le général de Gaulle revenu au pouvoir en France en 1958, l'amitié franco-polonaise s'inscrit dans le contexte allemand³⁴.

Dans les années 1970, l'ancrage dans la politique de Détente et donc la prudence observée envers l'URSS empêchent Paris de promouvoir toute idée d'indépendance polonaise. Tout juste les résultats de la conférence d'Helsinki doivent-ils permettre une lente évolution en Europe de l'Est. Mais là encore, d'après Thomas Schreiber³⁵ ou Georges-Henri Soutou, les relations franco-polonaises sont surévaluées du côté français. Dans les entretiens qu'il a en 1980 avec Gierek et Brejnev, Giscard d'Estaing ne parvient pas à détacher ses interlocuteurs. Il doit se rendre à l'évidence que la Pologne reste dans le bloc soviétique. La contestation menée par « Solidarność » en 1980 ne change rien à l'attitude française.

Avec l'instauration de la loi martiale en décembre 1981, la crise polonaise provoque une vive émotion en France. Pour François Mitterrand, l'action de Wojciech Jaruzelski est un moindre mal permettant d'éviter une intervention soviétique. Son idée est que la pression subie par la Pologne ne prendra fin qu'avec l'instauration d'un nouvel ordre politique issu de la fin des blocs. Mais le gouvernement français ne perçoit les changements politiques en Pologne que dans une perspective lointaine. C'est pourquoi, dans une approche gaullienne, Mitterrand ne veut pas laisser la tension américano-soviétique influencer négativement les relations entre pays européens. Il appuie le processus de Table ronde en 1989 mais la préoccupation essentielle de la France est à l'époque le problème de la réunification allemande.

Depuis les années 1990, avec les politiques pro-américaines menées depuis Varsovie et avec l'influence exercée en Europe orientale, les Français ont eu tendance à renouer avec la méfiance exprimée entre les deux guerres mondiales envers une politique orientale de la Pologne conflictuelle vis-à-vis de la Russie. La mésentente franco-polonaise a été à son paroxysme au moment de l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne, en lien avec le choix polonais d'appuyer la politique américaine en Irak. Elle a duré les années suivantes. Paris, Berlin et Moscou étaient alors sur la même longueur d'ondes. Nous avons tendance à voir renaître finalement, dans la relation polono-russe, la méfiance française vis-à-vis des intentions polonaises à l'Est pendant que Varsovie appuyait sur le danger russe (notamment pendant la « révolution orange » d'Ukraine en 2005) et même sur la collusion germano-russe (avec l'affaire du *Nord Stream*). Avec les progrès de l'intégration européenne, cette vision s'estompe aujourd'hui et la visite récente du président polonais à Paris (et sa participation à la commémoration du 8 mai 1945 à Paris) a montré l'orientation strictement européenne des relations franco-polonaises³⁶. Cette évolution résistera-t-elle aux nouvelles menaces sur la sécurité dans le voisinage oriental de l'Union européenne ?

³⁴ T. Schramm, *Le Général de Gaulle et la Pologne, 1940–1967* [dans :] *Les Relations entre la France et la Pologne au XX^e siècle*, dir. B. Michel, J. Łaptos, Kraków, Eventus, 2002, p. 161–180.

³⁵ T. Schreiber, *Les Actions de la France à l'Est ou les absences de Marianne*, L'Harmattan, Paris 2000.

³⁶ F. Dessberg, *Poland in Europe in the French Historical and Political Research*, « Central European Political Science Review » 2013, Spring vol. 14, n° 51, p. 46–61.

CONCLUSION

Les relations franco-polonaises au XX^e siècle ont été conditionnées par celles que la France entretenait avec l'Allemagne et avec la Russie. Il s'avère cependant que dans l'historiographie française, les relations entre Paris et Moscou pèsent d'un poids généralement sous-estimé. C'est vrai pour la période de la guerre froide mais aussi pour celle de l'entre-deux-guerres puisqu'à cette époque, si Varsovie comprend tout à fait qu'un dialogue franco-allemand ait lieu, cela pose davantage de problème pour le lien franco-soviétique. Il faut rappeler que jusqu'en 1947, les Français n'envisagent leur relation avec Moscou qu'à l'aune de la menace allemande. Pour Paris, la Russie demeure un acteur européen majeur avec lequel il faut compter, même si l'on s'en méfie beaucoup, ce qui effraie parfois les dirigeants polonais. Ensuite, Paris a pour exigence une bonne entente entre la Pologne et sa voisine orientale, dans le but d'éviter tout déséquilibre continental : qu'il s'agisse d'un conflit avant la 2^e Guerre mondiale, d'un déséquilibre entre les blocs pendant la guerre froide, ou encore de tensions en Europe orientale depuis 1990. Enfin, la France conserve une force d'illusion assez importante sur le poids de son influence en Europe centrale et orientale, qu'elle cherche à mettre en place un système stratégique à son service (dans les années 1920 et 1930) ou à renouer avec des relations bilatérales sans tenir compte des contingences idéologiques (après 1945). La Russie demeure donc une puissance avec laquelle il faut compter et négocier. La sécurité de l'Europe médiane semble assurée par son intégration à l'Union européenne et à l'OTAN, mais le problème de la puissance russe demeure. Les différences entre la France (ou l'Allemagne) et la Pologne (ou les États baltes) dans la perception d'une menace russe actuelle sur la sécurité européenne et sur les réponses à apporter restent visibles. Elles s'expliquent aussi au regard de l'expérience du XX^e siècle.

BIBLIOGRAPHIE

- Beauvois Y., *Les Relations franco-polonaises pendant la « drôle de guerre »*, L'Harmattan, Paris 1989.
- Borejsza J. W., *De Vienne à Versailles, la France et l'Europe face aux questions polonaises* [dans :] *La Pologne et l'Europe, du partage à l'élargissement (XVIII^e–XXI^e siècles)*, dir. I. Davion, J. Kłoczowski, G.-H. Soutou, PUPS, Paris 2007.
- Carley M.J., *Only the USSR Has... Clean Hands : The Soviet Perspective on the Failure of Collective Security and the Collapse of Czechoslovakia, 1934–1938*, « Diplomacy and Statecraft » 2010, Part 1, 21 : 3 et Part 2, 21 : 3.
- de Castelbajac G., *La France et la question polonaise (1914–1918)* [dans :] *Recherches sur la France et le problème des nationalités pendant la Première Guerre mondiale (Pologne – Lithuanie – Ukraine)*, dir. G.-H. Soutou, PUPS, Paris 1995.
- Cienciala A.M., *La politique étrangère de la Pologne dans la période de l'Apppeasement et des révisions des traités. Les vues et la politique du maréchal Pilsudski et du colonel*

- Beck, 1933–1939 [dans :] *La Pologne et l'Europe, du partage à l'élargissement (XVIII^e–XXI^e siècles)*, dir. I. Davion, J. Kłoczowski, G.-H. Soutou, PUPS, Paris 2007.
- Davion I., Kłoczowski J., Soutou G.-H. (dir.), *La Pologne et l'Europe, du partage à l'élargissement (XVIII^e–XXI^e siècles)*, PUPS, Paris 2007.
- Dessberg F., *Le Triangle impossible. Les relations franco-soviétiques et le facteur polonais dans les questions de sécurité en Europe (1924–1935)*, P.I.E.–Peter Lang, Bruxelles 2009.
- Dessberg F., *Poland in Europe in the French Historical and Political Research*, « Central European Political Science Review » 2013, Spring, vol. 14, n° 51.
- Dessberg F., Schnakenbourg É., (dir.), *Les Horizons de la politique extérieure française*, P.I.E.–Peter Lang, Bruxelles 2011.
- Gmurczyk-Wrońska M., *Polska – niepotrzebny alianc Francji?*, Neriton, Warszawa 2003.
- Jarosz D., Pasztor M., *Conflits brûlants de la guerre froide. Les relations franco-polonaises de 1945 à 1954*, Lavauzelle, Panazol 2005.
- Kornat M., *The Policy of Equilibrium and Polish Bilateralism, 1934–1939* [dans :] *Reflections on Polish Foreign Policy*, dir. J. Micgiel, P. Wandycz, Polish Institute and East Central European Center at Columbia University, New York 2005.
- Michel B., *Le Rejet du traité des minorités par la Pologne, 13 septembre 1934* [dans :] *La Pologne et l'Europe, du partage à l'élargissement (XVIII^e–XXI^e siècles)*, dir. I. Davion, J. Kłoczowski, G.-H. Soutou, PUPS, Paris 2007.
- Michel B., Łaptos J. (dir.), *Les Relations entre la France et la Pologne au XX^e siècle*, Eventus, Kraków 2002.
- Noël L., *Polonia Restituta. La Pologne entre deux mondes*, Publications de la Sorbonne, Paris 1984.
- du Réau É., *L'Ordre mondial de Versailles à San Francisco, juin 1919–juin 1945*, PUF, Paris 2007.
- Rollet H., *La Pologne au XX^e siècle*, Pédone, Paris 1984.
- Schramm T., *Le Général de Gaulle et la Pologne, 1940–1967* [dans :] *Les Relations entre la France et la Pologne au XX^e siècle*, dir. B. Michel, J. Łaptos, Eventus, Kraków 2002.
- Schreiber T., *Les Actions de la France à l'Est ou les absences de Marianne*, L'Harmattan, Paris 2000.
- Soutou G.-H., *La Place de la Pologne dans la politique extérieure française pendant la Guerre froide* [dans :] *La Pologne et l'Europe, du partage à l'élargissement (XVIII^e–XXI^e siècles)*, dir. I. Davion, J. Kłoczowski, G.-H. Soutou, PUPS, Paris 2007.
- Soutou G.-H. (dir.), *Recherches sur la France et le problème des nationalités pendant la Première Guerre mondiale (Pologne – Lituanie – Ukraine)*, PUPS, Paris 1995.
- Szembek J., *Journal, 1933–1939*, Plon, Paris 1952.
- Vaïsse M., *Sécurité d'abord. La politique française en matière de désarmement, 9 décembre 1930–17 avril 1934*, A. Pédone, Paris 1981.
- Wala J., *Une Pologne forte dans la nouvelle Europe vue par la France : Unité nationale et protection des minorités* [dans :] *La Pologne et l'Europe, du partage à l'élargissement (XVIII^e–XXI^e siècles)*, dir. I. Davion, J. Kłoczowski, G.-H. Soutou, PUPS, Paris 2007.
- Wołos M., *Le Point de vue polonais sur la coopération de la France dans la guerre polono-bolchevique* [dans :] *Les Horizons de la politique extérieure française*, dir. F. Dessberg, É. Schnakenbourg, P.I.E.–Peter Lang, Bruxelles 2011.